

Paris le 29 août 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Para triathlon, Para cyclisme et Marathon Paralympique : toutes les informations pour vivre les épreuves

Fidèle au choix inédit d'organiser les Jeux au cœur de la ville, pour une fête historique, les épreuves sur route des Jeux Paralympiques offriront un spectacle gratuit au public avec en toile de fond les plus beaux sites de l'Ile-de-France. A quelques jours des premières épreuves sur route, Paris 2024 et la Préfecture de Police rappellent les informations essentielles pour permettre aux habitants de vivre les Jeux à deux pas de chez eux.

Le Para triathlon se déroulera le 1^{er} septembre au cœur de Paris, le Para cyclisme sillonnera Clichy-sous-Bois (93), Coubron (93) et Courtry (77) du 4 au 7 septembre et les coureurs du Marathon Paralympique partiront du Parc Georges-Valbon à La Courneuve (93) pour arriver sur l'Esplanade des Invalides à Paris le 8 septembre.

Des aménagements vont être mis en place afin d'assurer la sécurité des compétiteurs et du public et la bonne organisation des courses.

Les mesures adoptées seront restreintes au strict nécessaire afin de minimiser l'impact potentiellement généré et préserver le plus longtemps possible les voies de circulation. De la même façon, les espaces seront libérés au fur et à mesure du passage des coureurs.

Pour la sécurité des athlètes, des barrières seront installées le long du parcours de la course. Le trajet de la course ne pourra plus être emprunté à compter de 5 heures avant le début de la course pour permettre la fermeture progressive de ces barrières et l'ensemble des opérations de déploiement logistiques et humains nécessaires au bon déroulement des épreuves.

Un périmètre d'interdiction de circulation (périmètre rouge) autour des trajets des épreuves sera mis en place 3 heures avant le début de chaque course. Les accès ne pourront se faire que très exceptionnellement, en cas de motif justifié exposé au barrage de police, sans Pass Jeux (hormis pour les riverains concernés par le Para cyclisme à Clichy-sous-Bois, Coubron et Courtry





**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



pour lesquels la solution Pass Jeux a été mise en place). Ces courses sont mouvantes, le dispositif sera libéré progressivement après le passage du dernier coureur, le démontage du barriérage intervenant dans les deux heures suivant le dernier passage.

Des points de passage pour les véhicules sont identifiés sur l'ensemble des courses pour permettre aux riverains de traverser les parcours jusqu'à une heure avant les compétitions (30 minutes avant la course pour le Para cyclisme avec des passages possibles à l'intersession de la mi-journée). Pendant la compétition, seuls les véhicules d'urgence peuvent traverser le parcours afin de préserver la sécurité des athlètes et des spectateurs.

Les riverains pourront de nouveau traverser les parcours 15 minutes après le dernier passage des athlètes sur les courses.

Les restrictions de circulation ne concernent que les véhicules motorisés. Les piétons et cyclistes pourront, sur autorisation des forces de l'ordre, emprunter les points de passage piétons mis en place pour traverser les courses, en dehors du flux des athlètes, tous les 200 à 300 mètres en ville.

Para triathlon - Paris

Pour les épreuves de Para triathlon aux Jeux Paralympiques, Paris 2024 propose de revivre de fortes émotions autour d'un parcours similaire à celui emprunté par les athlètes olympiques, au cœur des plus beaux lieux de la capitale. Une nouvelle occasion pour toutes et tous de venir découvrir le site de compétition exceptionnel offert par le pont Alexandre III et la Seine.

Calendrier des compétitions :

- **Jeudi 29 août, 8h45 à 9h30 :** Familiarisation natation
- **Vendredi 30 août, 7h30 à 8h50 :** Familiarisations vélo et course à pied et **9h à 9h45 :** Familiarisation natation
- **Samedi 31 août, 8h45 à 9h15 :** Familiarisation natation
- **Dimanche 1^{er} septembre, 8h15 à 14h40 :** Épreuves hommes et femmes de catégories PTWC [1], PTS2 et PTS3 [2], PTVI [3], PTS4 et PTS5

Distances parcourues au cours de cette épreuve individuelle :

- Natation : 750m
- Para cyclisme : 20km
- Course : 5km

Départ et arrivée : Pont Alexandre III (parcours en annexe 1)





**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Impacts sur la circulation :

- Le barriérage des tracés des épreuves sera mis en place entre 5 heures et 3 heures avant le début de la compétition et le périmètre de sécurité 3 heures avant (périmètre de sécurité en annexe 5), le trajet de la course ne sera donc pas empruntable dès 3h du matin. Les riverains du périmètre rouge et personnes autorisées pourront accéder au périmètre, sur autorisation des forces de l'ordre. Jusqu'à 1 heure avant le début de la compétition, il sera possible de traverser le parcours sans l'emprunter, le

parcours reste lui réservé aux seuls athlètes et aux opérations logistiques dédiées et nécessaires. Les points de passage permettant de traverser le parcours réouvriront progressivement 15 minutes après le passage du dernier concurrent.

- Des points de passage piétons seront mis en place tous les 200m pour permettre aux piétons et cyclistes (pied à terre) de traverser la course en dehors du flux des athlètes.
- Conditions de stationnement et de circulation : sur l'itinéraire, la circulation et le stationnement seront réglementés : stationnement interdit du 28 août à 8h au 4 septembre à 6h, sur et aux abords du parcours à Paris 7^e et Paris 8^e, la circulation étant interdite le 30 août de 3h à 13h, le 1^{er} septembre de 3h à 17h15 et le 2 septembre de 3h à 16h10, à Paris 7^e et Paris 8^e dans certaines voies (arrêté PP 2024-01272 du 23 août).

[1] **PTWC** pour un handicap des membres inférieurs ou une lésion de la moelle épinière nécessitant l'usage d'un vélo à mains pour la partie cycliste et d'un fauteuil roulant d'athlétisme.

[2] **PTS2 à PTS5** pour un handicap de membre supérieur et/ou de membre inférieur mais ne nécessitant pas l'usage d'un vélo à mains ni d'un fauteuil roulant d'athlétisme.

[3] **PTVI** pour un handicap visuel. Les triathlètes malvoyants et non-voyants sont accompagnés d'un guide.

Para cyclisme sur route – Clichy-sous-Bois, Coubron, Courtry

Le Para cyclisme sur route regroupe trois épreuves : le contre-la-montre entre 10 et 40 km, la course en ligne entre 26 et 125 km et le relais mixte par équipe, épreuve courte et dynamique sur une boucle de 1,8 km. Si les parcours du contre-la-montre et de la course en ligne sont identiques (circuit de 14,2 km parcouru un certain nombre de fois selon les différentes classes et catégories), celui du relais mixte par équipe diffère et se concentre sur la commune de Clichy-sous-Bois.

Calendrier des compétitions :

- Mardi 3 septembre, 9h à 13h et 13h30 à 15h30** : Familiarisation sur le parcours
- Mercredi 4 septembre, 8h à 18h** : Contre-la-montre individuel hommes et femmes, catégories C [4], H [5], T [6] et B [7]





**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- **Jeudi 5 septembre, 9h30 à 18h40** : Course en ligne hommes et femmes, catégorie H
- **Vendredi 6 septembre, 9h30 à 16h50** : Course en ligne hommes et femmes, catégories C et B
- **Samedi 7 septembre, 9h30 à 17h** : Course en ligne hommes et femmes, catégories C et T et Relais par équipe mixte, catégorie H

Distances parcourues :

- Un circuit de 14,2 kilomètres (140m de dénivelé positif par tour) pour le contre-la-montre et la course en ligne
- Une boucle de 1,8 kilomètre pour le relais mixte par équipe

Départ et arrivée : Boulevard Émile Zola, Clichy-sous-Bois (parcours en annexes 2 et 3)

Communes traversées : Clichy-sous-Bois, Coubron (93) et Courtry (77)

Impacts sur la circulation :

- Fermeture des voies du parcours à la circulation **3 heures avant le début des compétitions** ;
- Ouverture progressive de la circulation sur les voies du parcours à partir de **2 heures après la fin des compétitions** ;
- Compte tenu des dates des épreuves et de l'itinéraire retenu générant des impacts significatifs pour plusieurs communes, le dispositif du Para cyclisme en Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne fait l'objet d'un dispositif de sécurisation particulier cherchant à concilier, au mieux, les enjeux de sécurité et les nécessités de la vie quotidienne pour les habitants, commerces, entreprises et services d'urgence. Dans ce cadre, les dérogations exceptionnelles d'accès au périmètre rouge seront plus nombreuses et un système [de Pass Jeux](#) sera mis en place par la Préfecture de Police.
- Pour les riverains et personnes autorisées (périmètre de sécurité en annexe 6 et tableau des ayants-droits en annexe 8) possédant ce Pass Jeux, la traversée du parcours sera possible via les points de passage véhicules identifiés jusqu'à **30 minutes avant le début de la compétition** et à partir de **15 minutes après** la fin des épreuves. Les voies du parcours ne seront pas empruntables.
- En tout temps et de manière contrôlée, le parcours pourra être traversé par les piétons et cyclistes (pied à terre) aux points de passage piétons le long de la course ;
- Interdiction de stationnement sur les voies du parcours **du dimanche 1er septembre au dimanche 8 septembre** (arrêté 2024-3173 du 28 août 2024 et arrêtés 2024-00150, 00155 et 00156).

[4] C pour « cycle » pour les athlètes amputés ou ayant une perte fonctionnelle des membres supérieurs et/ou inférieurs.

[5] H pour « handbike » (vélo à main) pour les athlètes présentant des lésions médullaires ou amputés d'un ou des deux membres inférieurs.



[6] **T** pour « tricycle » pour les athlètes ayant des troubles moteurs et de l'équilibre (IMC, hémiplegiques).
[7] **B** pour « blind » pour les athlètes avec une déficience visuelle et pratiquant le cyclisme en tandem avec un guide valide, appelé pilote.

Marathon Paralympique – La Courneuve, Dugny, Stains, Le Bourget, Drancy, Bobigny, Pantin, Aubervilliers, Saint-Denis, Paris

L'épreuve de Marathon Paralympique mettra à l'honneur la Seine-Saint-Denis, département clé des Jeux de Paris 2024, en traversant neuf de ses communes avant de rejoindre le centre de Paris. Tout comme les épreuves de Para triathlon et de Para cyclisme, le Marathon Paralympique est accessible à tous les spectateurs gratuitement sur l'ensemble du parcours.



Calendrier des compétitions :

Dimanche 8 septembre, 8h à 13h : épreuves hommes et femmes

Distance parcourue : 42,195 km (185m de dénivelé positif et 197m de dénivelé négatif), dont plus de 26 kilomètres au cœur de la Seine-Saint-Denis.

Départ : Parc Georges-Valbon (La Courneuve)

Communes traversées : La Courneuve, Dugny, Stains, Le Bourget, Drancy, Bobigny, Pantin, Aubervilliers, Saint-Denis (93) et Paris (parcours en annexe 4)

Arrivée : Esplanade des Invalides (Paris)

Impacts sur la circulation :

- Fermeture des voies du parcours dès 3h du matin sur l'ensemble de la course et activation du périmètre de restriction de circulation à partir de 3h avant, soit à 5h du matin. Seuls les riverains et personnes autorisées (périmètre de sécurité en annexe 7) pourront accéder au périmètre de restriction de circulation sur autorisation des forces de l'ordre.
- Des points de passage véhicules permettront, en effet, aux riverains de traverser le parcours jusqu'à 1 heure avant le départ de la course (7h). Ces points de passage rouvriront à la traversée 15 minutes après le passage du dernier athlète. Il ne sera pas possible d'emprunter les voies du parcours.
- Des points de passage destinés aux piétons et cyclistes (pied à terre) seront présents environ tous les 400m afin de permettre la traversée jusqu'à 15 minutes avant le passage des athlètes.
- Conditions de stationnement et de circulation : à Paris, le stationnement des véhicules sera interdit dans certaines voies de Paris Centre, Paris 7, 8, 9, 10, 11, 18 et 19èmes du 4 septembre à 8h au 9 septembre à 9h. Le barriérage sera progressivement retiré jusqu'au 11 septembre. La circulation des véhicules à moteur y sera aussi interdite le 8 septembre de 3h à 16h (arrêtés 2024-01287 du 27 août 2024 et 2024-3172 du 28 août 2024).

Toutes les informations sur les épreuves et les conditions de passage piétons et véhicules sur le site de Paris 2024 :

- [Le Para triathlon](#)
- [Le Para cyclisme et le Marathon Paralympique](#)

Retrouver les périmètres et conditions de circulation sur [le site de la Préfecture de Police de Paris](#).

[Découvrir la carte interactive du Ministère des transports afin d'anticiper les déplacements sur route et dans les transports en commun](#)

Contacts presse :





**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

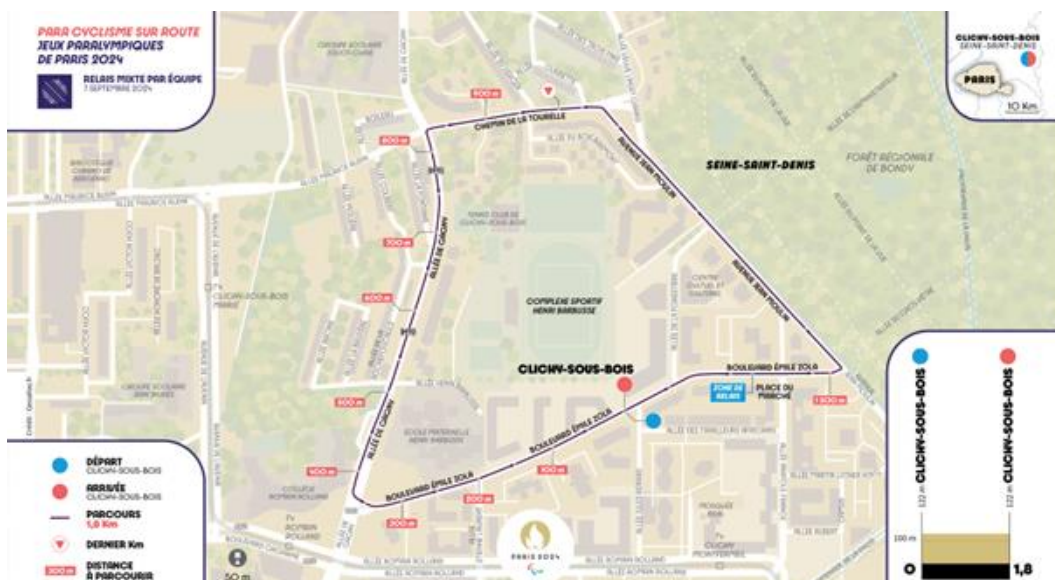


- Paris 2024 : media@paris2024.org
- Préfecture de Police : ppcom@interieur.gouv.fr

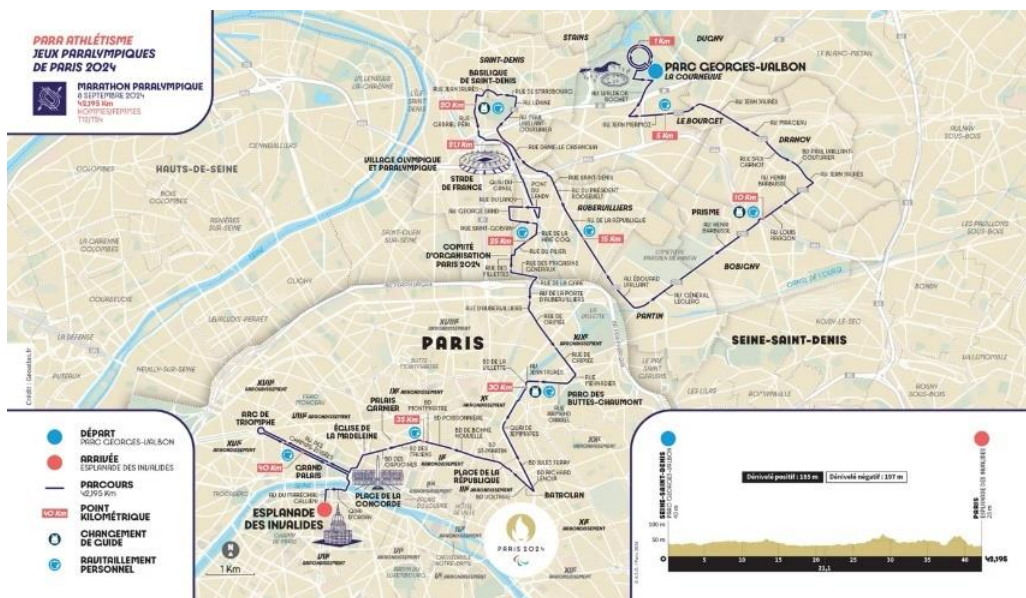




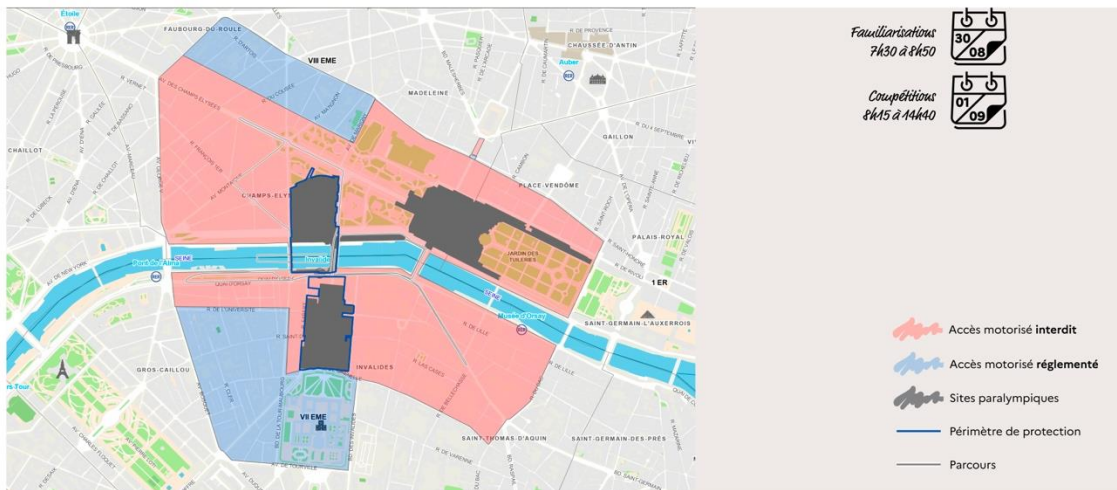
Annexe 3 : Tracé du relais mixte par équipe



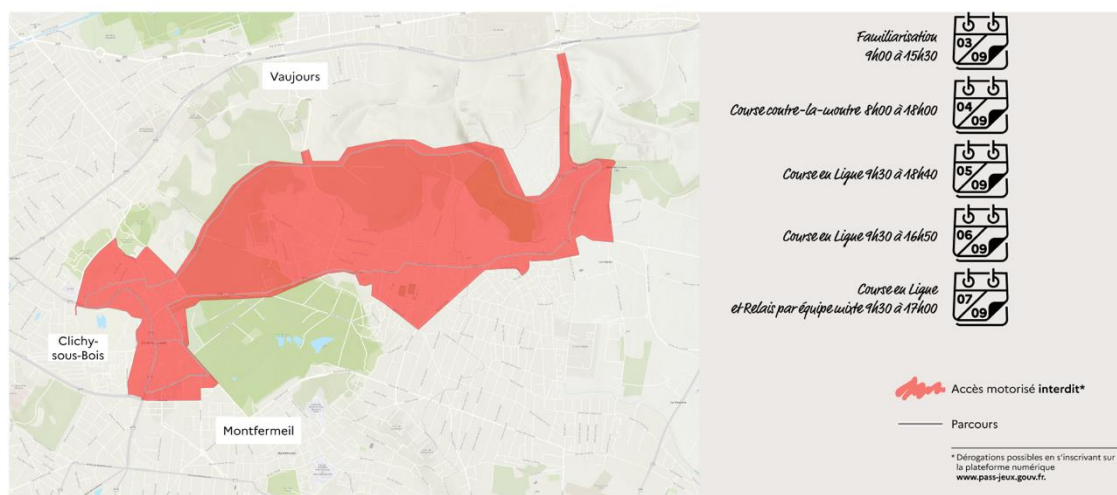
Annexe 4 : Tracé du Marathon Paralympique



Annexe 5 à 7 : Périmètres de sécurité du Para triathlon, Para cyclisme et Marathon Paralympique

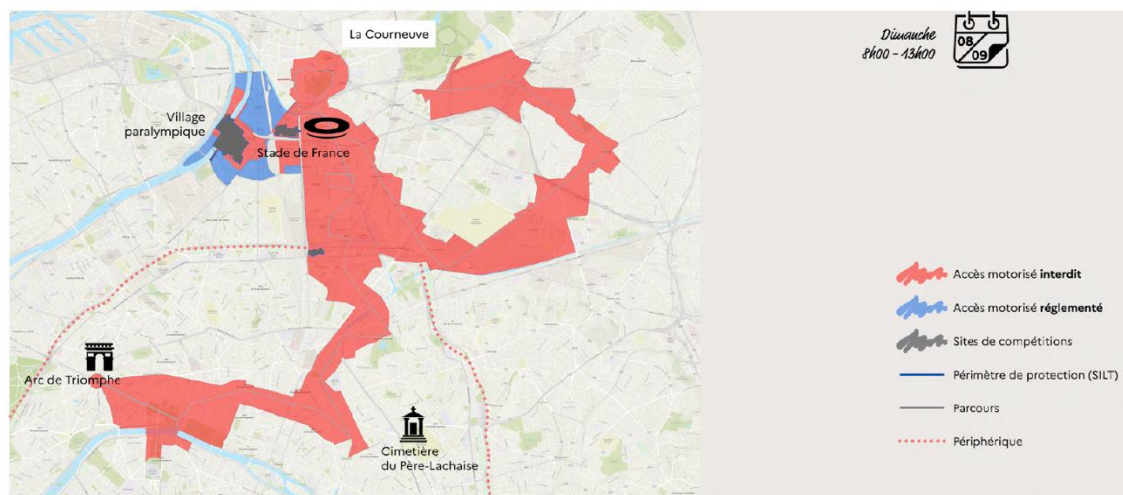


Paratriathlon | paralympiques | Paris



Cyclisme sur route | paralympiques | Seine-Saint-Denis





Marathon paralympique | La Courneuve - Invalides

Annexe 8 : Tableau des ayants-droits sur la course de Para cyclisme

